



Le p'tit kiosque du littoral dunkerquois

SUPPLEMENT A LA LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION
de CAP notre AVENIR - Association Loi 1901



Edition du samedi 13 août 2011 - par Pierre LE BOEUF

BIENTÔT LA FÊTE DU PATRIMOINE

Les samedi 17 et dimanche 18 septembre prochains se dérouleront « les journées européennes du patrimoine ». L'événement est propice à la réflexion. A toutes les réflexions.

Notre société moderne aime les normes et face aux défis énergétiques incontournables, elle imagine des nouvelles contraintes dans tous les domaines et, en l'occurrence, dans celui de la construction des bâtiments (logements, professionnels, etc...). On ne peut que se féliciter de cette récente prise de conscience de la nécessité de l'économie dans nos consommations d'énergie. La politique du développement durable est née de cet impératif imposé par le tarissement prévisible des sources d'énergies fossiles et du constat de notre dangereuse dépendance.

Le développement durable est une réponse intelligente et pragmatique mais incomplète.

En ce qui concerne les bâtiments, cette réponse s'intéresse principalement à la construction neuve mais néglige partiellement le patrimoine ancien et plus particulièrement celui qui a survécu aux deux guerres mondiales du XXème siècle. Ce patrimoine est pourtant une de nos richesses artistiques et constitue probablement une des spécificités de notre pays. On vient du monde entier pour l'admirer. On nous l'envie. Cette attractivité justifie à elle seule qu'on puisse parler d'une **exception française**.

De nouvelles techniques permettent la construction, à des coûts de moins en moins élevés, de logements peu gourmands en chauffage. Elles se conforment à l'exigence de **Haute Qualité Environnementale** (norme **HQE**). D'autre part des financements par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (**ANRU**) favorisent cette politique environnementale. Nous ne pouvons que soutenir la démarche et, en l'occurrence dans le parc du logement social. Quoi de plus logique, en effet, que de veiller à ce qu'une Habitation à Loyer modéré (HLM) soit également une habitation à coût modéré d'utilisation !

Patrimoine urbain et développement durable : une exception française.

Alors que le neuf est largement encadré et assisté, la réhabilitation des logements anciens est un défi qui n'est que trop partiellement relevé. Seuls les bailleurs sociaux disposent des moyens financiers adaptés à cette revalorisation du patrimoine existant (très largement majoritaire) et cela est dommageable pour l'ensemble de notre patrimoine.

Il est temps d'élaborer (en réunissant les élus, les professionnels) de nouvelles méthodes (techniques, formations de personnels qualifiés, etc...), efficaces et économiques, pour la revalorisation (conforme aux normes HQE) de l'habitat ancien, individuel ou petit collectif, de façon à attirer les investisseurs privés, grands et petits.

Sans cette ambition, notre patrimoine le plus ancien est, soit, voué à l'abandon, soit, transformé en décor de théâtre. Sans ce projet, d'abord politique, les centres-villes historiques sont condamnés à être inhabités.

Dans les villes où l'exécutif local est sensible à la valeur patrimoniale, des dispositifs contribuent à inciter les propriétaires privés à améliorer leurs biens. La première de ces incitations tient dans la qualité des équipements publics et dans leur entretien : il est évident qu'un investisseur privé se détournera d'un quartier sale où les trottoirs et chaussées sont en mauvais état.

Malheureusement rares sont nos élus à avoir conscience de ces nécessités...

Le mauvais exemple dunkerquois

Dunkerque, presque totalement détruite dans les années 1940, souffre d'un abandon public et manifeste de l'un de ses quartiers les plus anciens, connu sous le nom de Soubise. L'inaction évidente des collectivités locales (Mairie, CUD), dans leurs domaines de compétences, implique indirectement une contribution à la prospérité des «marchands de sommeil». Il est très hypocrite, venant de ces collectivités, de dénoncer, la main sur le coeur, cette forme de capitalisme prédateur et dénué de scrupules quand on s'obstine soi-même à éviter les dépenses d'investissements et de maintenances nécessaires.

Forts de ce déplorable exemple, nous soutenons que, contrairement à ce que déclare la propagande officielle, la Ville de Dunkerque méprise son patrimoine.

Et ce n'est pas la très récente restauration de la façade des Bains Dunkerquois qui nous convaincra du contraire. Cette démarche, comme nous l'avons argumenté dans de précédents articles, relève surtout de la politique du « façadisme ». Inventée en 1989...

La volonté de faire table rase du passé a trop souvent incité aux pires excès...

De nombreux exemples de destructions d'édifices plus ou moins anciens - souvent emblématiques de l'histoire de notre cité - prouvent ce mépris. A titre d'exemple, quelques disparitions parmi d'autres : la salle Jean Bart en octobre 2001, La Chapelle des Rédemptoristes en 2003, les Aubaines en février 2010, le lycée Benjamin Morel en été 2010. Tous livrés sans pitié aux pelleteuses. Et nous ne sommes pas obligés de croire que ces bâtiments représentaient un péril ou un coût excessif de réhabilitation.



L'ancienne salle de gymnastique du quai des Jardins (utilisée par l'école de la Salle - propriétaire groupe BECI) ici en cours de démolition.

Le lycée Benjamin Morel, élégant témoignage de la reconstruction, aurait pu, à moindre coût de réhabilitation, abriter, entre autres activités, la Maison de la Vie Associative (aujourd'hui située loin du coeur d'agglomération) et conforter le caractère socio-culturel du quartier tout en dynamisant le centre-ville... **Nul besoin était de le détruire !**



Le patrimoine urbain appartient à la mémoire collective. Lors des modifications urbaines, l'absence de discernement et de respect du passé peut tuer la Cité !

A qui le tour ?



Dans le quartier Soubise, la caserne Pagezy possède un vaste bâtiment qui raconte une page de l'histoire militaire de Dunkerque. Il doit être sauvegardé.

Ailleurs, on sait faire

A Coudekerque-Branche, le bâtiment du centre culturel Aragon illustre un bon exemple de la préservation du patrimoine ancien... à imiter !

